

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME :

**LES MÉCANISMES DE
PROTECTION
EFFICACES ET LE
RÔLE DES
STRUCTURES
PROFESSIONNELLES
ET DES
ORGANISATIONS DE
DÉFENSE DES
DROITS DE L'HOMME
DANS LA LUTTE
CONTRE L'IMPUNITÉ**



**TUNIS
10-11
DÉCEMBRE
2022**



**HÔTEL
GOLDEN TULIP
EL MECHTEL**

Colloque international



Première Journée 10 décembre 2022

09 :00-09 :30 :

Accueil et enregistrement des participant.e.s

09:30 - 10:30 :

Mots d'ouverture :

Modérateur.ice : Mme Khaoula Selliti, Journaliste

Les intervenant.e.s :

- M. Mohamed Yassine Jelassi, Président du Syndicat National des journalistes tunisiens
- Mme Dominique Pradalié, Présidente de la Fédération Internationale des Journalistes
- Représentant du gouvernement tunisien
- M. Hail Al-Fahoum, Ambassadeur de l'Etat de Palestine en Tunisie
- M. Lamine Ben Ghazi, Représentant d'Avocats Sans Frontières

10 :30 – 11 :30

Session d'ouverture : L'impunité aux niveaux national, régional et international et les moyens pour y faire face :

Intervenant.e.s :

- Mme Samar Khamis, Représentante adjointe du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Tunisie
- M. Hatem Mziou, Bâtonnier des avocats de Tunisie
- M. Bassam Trifi, Président de la Ligue Tunisienne pour La Défense des Droits de l'Homme
- M. Neji Bghouri, Représentant du programme de L'UNESCO pour le secteur de l'information et de la communication en Tunisie
- Mme Iman Ajimi, Représentante d'Article 19

Débat

11 :30 – 11 :45

Pause-Café

11 :45 – 12 :45 :

Premier Panel : Quelle justice pour l'assassinat de la journaliste Sheerin Abu Aqleh ?

Modérateur.ice : M.Mouldi Zouabi Président du Comité de la liberté de presse au sein de l'SNJT ;

Intervenant.e. s :

- Mme Samar Khamis, Représentante adjointe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Tunisie : coopération avec les -mécanismes et procédures spéciales de l'ONU
- M.Hani Mubarak , représentant de l'Ambassade de l'Etat de Palestine : l'approche politique et diplomatique
- M.Jim Boumelha, Trésorier honoraire de la Fédération Internationale des Journalistes : les démarches auprès de la Cour Pénale Internationale
- M. Nasser Abu Bakr, Président du Syndicat des Journalistes Palestiniens et Vice-Président de la Fédération Internationale des Journalistes : les moyens syndicaux et journalistiques

12 :45 – 13 :00 :

Discussion

13 :00 -14 :00 :

Déjeuner

14 :00 – 14 :30

Remise des prix du concours national annuel du meilleur travail journalistique portant sur les questions des droits de l'Homme en partenariat entre l'SNJT et la société nationale des télécommunications "Tunisie Télécom"

14 :30- 15:30 :

Deuxième panel : Initiatives de protection contre l'impunité et pour sa limitation : expériences et témoignages d'organisations professionnelles de journalistes

Modérateur.ice : Anthony Bellanger, Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Journalistes

Intervenants :

- Mme Zuliana Laines, Présidente de l'Association nationale des journalistes péruviens (ANP) et Première Vice-Présidente de la Fédération internationale des journalistes.
- M. Ali Youssef, Président du Comité des libertés du Conseil du Syndicat des Rédacteurs de la Presse Libanaise et membre du comité exécutif de la Fédération Internationale des Journalistes.
- Mme Sabina Inderjit, Vice-Présidente du Syndicat des Journalistes Indiens (IJU) et Vice-Présidente de la Fédération Internationale des Journalistes
- Mme Amira Mohamed, Vice-Présidente du Syndicat National des Journalistes Tunisiens

Débat

15:30- 15:45 :

Pause-Café

15:45- 16:45 :

Troisième Panel : Généralisation de l'impunité en Tunisie : faiblesse des outils et mécanismes nationaux

Modérateur.ice : Mme Lamis Ben Issa, Représentante d'Article 19

Intervenants :

- Mme Samia Kammoun, Chargée des Droits de l'Homme au Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme - Bureau de Tunis
- M. Omar Oueslati, Juge
- Mme Atidal Mej Bri, Présidente du Conseil de presse Tunisien
- M. Hamza Ben Nasr, Représentant de la Coalition civile pour la justice transitionnelle

16 :45 – 17 :00 :

Recommandations & Clôture

18 :00 – 20 :00 :

Cérémonie de remise des prix du concours national des meilleurs travaux journalistiques traitant question de l'impunité en lien avec les Droits Humains en partenariat entre le Syndicat National des Journalistes Tunisiens et la Fondation HIVOS

Deuxième journée

11 décembre 2022

09 :00 – 09 :30

Accueil et enregistrement des participant.e.s

09 :30-11 :00 :

Premier Panel : Les Moyens de lutter contre l'impunité en Tunisie :

Modérateur.ice : Mme Samia Bouslema Ltif , Représentante du Forum Tunisien des Droits Economiques Et Sociaux

-Professeur Ridhda Radaoui, Centre Tunisien de Recherches et d'Etudes sur le Terrorisme : Intervention sur la législation de l'impunité en Tunisie

-Mme Khawla Shabbah, Coordinatrice de l'unité de monitoring des violations contre les journalistes au centre de sécurité au travail du Syndicat National des Journalistes Tunisiens : présentation du rapport annuel sur la sécurité des journalistes

-05 témoignages de journalistes, militant.e.s et citoyen.n.e.s victimes d'impunité

-Mme Nawres Douzi, Coordinatrice de l'Alliance pour la Sécurité et les Libertés : présentation des mécanismes de travail de ASL ,

-Mme Ahlem Bouserwel , Représentante de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates : présentation du centre d'écoute des victimes de violences faites aux femmes

-Représentant.e du ministère de l'intérieur : Efforts déployés par le ministère de l'Intérieur pour mettre fin à l'impunité des attaques perpétrés par les forces sécuritaires

Débat

11 :00 - 11 :15 :

Pause-café

11 :15 – 12 :15 :

Deuxième Panel : La violence d'État comme mécanisme d'impunité : approches et recommandations de la société civile

Modérateur.ice : M. Lamine Ben Ghazi, Représentant d'Avocats Sans Frontières

-M.Saif Ayadi : Représentant.e de la Ligue Tunisienne pour la Défense des droits de l'Homme Section Bardo

-Mme. Fatma Zahra Ltifi , présidente de l'Association Damj

-Maitre Charfeddine Kellil Représentant du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux : La répression des mouvements sociaux comme mécanisme d'impunité

-Maitre Azza Khemiri Conseillère Juridique I WATCH

12 :15- 12 :30

05 Témoignages de survivant.e.s à la torture et de familles de victimes de la violence d'État

12 :30-13 :30 :

Troisième Panel : La violence d'État comme mécanisme d'impunité :

Approches et recommandations des mouvements informels :

Modérateur.rice : Nawres Douzi, coordinatrice de l'Alliance pour la Sécurité et Libertés et représentante d'ASF

Représentant.e de la campagne « T3allem 3oum », (Apprends à Nager)

Représentant.e de la campagne « 7asebhom », (Poursuivez-les)

Représentant.e de la campagne « Ma Nsinech », (Nous n'avons pas oublié)

Représentant.e de la campagne « Manach Msabb », (Nous ne sommes pas une décharge)

Représentant.e du mouvement de « Zarzis 18/18 »

Débat

13 :30 – 14 :30 :

Déjeuner